

Fiche de Données de Sécurité

Numéro de téléphone en
1-847-367-7700
Rust-Oleum Corp.
www.rustoleum.com

1. Identification du produit de la société

Nom du produit: VARA QT 2PK THD WOOD STAIN CARRINGTON **Date de Révision** 2/15/2013

Numéro d'identification: 271146

Classe/Utilisation du Produit: Wood Stain/Varathane

Fournisseur: Rust-Oleum Corporation
11 Hawthorn Parkway
Vernon Hills, IL 60061
USA

Fabricant: Rust-Oleum Corporation
11 Hawthorn Parkway
Vernon Hills, IL 60061
USA

Préparée par: Département de Régulation

2. Identification des dangers

APERÇU DES DANGERS: Dangereux si ingéré. Provoque l'irritation des yeux. Liquide et vapeurs inflammables. Provoque l'irritation du nez et de la gorge. Nocif si inhalé. Peut affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, maux de tête ou nausées. Vapeur nocive. Provoque une irritation des yeux, de la peau, nez et gorge.

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque l'irritation des yeux.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolonge ou repete avec la peau peut provoquer une irritation.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Peut causer des maux de tete ou des etourdissements. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif si ingere. Risque d'aspiration si ingere; peut penetrer dans les poumons et causer des lésions.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle repete et prolongee aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. Contient du noir de carbone. On a observe une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant ete exposes pendant de longues periodes a des concentrations excessives de noir de carbone et a plusieurs particules de poussiere fines insolubles. On n'a pas observe de tumeur chez d'autres especes animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'etude similaires. Des etudes epidemiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indique aucun effet nefaste sur la sante cliniquement significatif decoulant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancerogene pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a propose de le mettre dans la classe A4 - <Non classe en tant que cancerogene pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prevue lors de l'application au pinceau ou lors du sechage. Le risque de surexposition depend de la duree et du niveau d'exposition a la poussiere provenant du sablage repete de surfaces ou au brouillard de pulverisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule.

Voie (s) d'entrée principale : Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption par la peau, Contact avec la peau

3. Composition/Information sur les composants

Nom chimique	No.-CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Solvant Stoddard	8052-41-3	50.0	100 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.

Noir de Carbone	1333-86-4	5.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	1.0	20 ppm	125 ppm	100 ppm	N.E.

4. Premiers secours

PREMIERS SOINS - CONTACT AVEC LES YEUX: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

PREMIERS SOINS - CONTACT AVEC LA PEAU: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

PREMIERS SOINS - INHALATION: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

PREMIERS SOINS - INGESTION: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut pénétrer dans les poumons et causer de graves lésions pulmonaires. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair, °F 96 (Tagliabue)

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont: Alcohol Foam, Dioxyde de Carbone, Produit chimique sec, Foam, Brouillard d'eau

RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir éloigné de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue.

Méthodes particulières d'intervention contre l'incendie : On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

STEPS TO BE TAKEN IF MATERIAL IS RELEASED OR SPILLED: Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Éliminer toute source d'inflammation; utiliser du matériel à l'épreuve des explosions. Placer le produit dans un contenant et l'éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

7. Manipulation et stockage

Manipulation: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus.

Entreposage : Garder les contenants hermétiquement fermés. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

Les USA et le Canada Extérieurs: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES (MESURES D'YGIÈNE): Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer.

9. Propriétés physiques et chimiques

Densité de vapeur	Plus lourd que l'air	Odeur:	Comme un solvant
Apparence:	Liquide	Taux d'évaporation:	Plus lent que l'éther
Solubilité à l'eau:	Négligeable	Point De Gel:	N.D.
Densité:	1.007	Valeur du pH:	S.O.
État physique:	Liquide		

(Voir la section 16 pour obtenir la légende des abréviations.)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Éviter toutes les sources d'inflammation possibles.

INCOMPATIBILITÉ : Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

HAZARDOUS DECOMPOSITION: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation.

Polymérisation Dangereuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

Nom chimique	DL50	CL50
Solvant Stoddard	>5000 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.
Noir de Carbone	>8000 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.
Éthylbenzène	3500 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.

12. Informations écologiques

INFORMATION ÉCOLOGIQUE: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

DISPOSAL INFORMATION: Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)
Nom Approprié d'expédition :	Consumer Commodity	Peinture	Peinture
Classe de danger :	ORM-D	3	3
Nom UN/NA:	S.O.	UN1263	UN1263
Groupe d'emballage:	S.O.	III	III
Quantité Limitée:	No	Yes	Yes

15. Informations réglementaires

Règlementations fédérales des E.U:

CERCLA - SARA Catégorie de risque

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Risque de santé immédiat, Risque chronique de santé

Section 313 de SARA:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

<u>Nom chimique</u>	<u>No.-CAS</u>
Éthylbenzène	100-41-4

U.S. Règlements d'état : Comme suit -:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12 (B) si exporté des États-Unis:

No TSCA 12(b)components exist in this product.

Règlementations internationales

WHMIS CANADIEN:

Cette fiche signalétique (FS) a été préparé conformément aux règlements de produit contrôlés sauf pour l'utilisation 16 entêtes.

CLASSE SIMDUT
CANADIENNE:: B2 D2A

16. Autres informations**Classements SIMD:**

Santé: 2* **Inflammabilité:** 3 **Risque physique:** 0 **Protection Personnelle:** X

Classements NFPA:

Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité** 0

Volatile Organic Compounds, g/L: 495

RAISON DE RÉVISION: Mise à jour du régulateur

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non établi, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisation et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.